

*Questions orales*

localités isolées du pays des avantages fiscaux représentant 50 millions de dollars. Cinquante milles d'entre eux vivent dans 572 localités sur l'île de Terre-Neuve. Ils ont perdu des avantages fiscaux représentant des milliers de dollars par famille.

Ma question au vice-premier ministre est donc la suivante: Comment le gouvernement fédéral peut-il justifier un régime fiscal pour les habitants du Nord et des régions isolées en vertu duquel on offre à un Terre-Neuvien certains avantages fiscaux lorsqu'il travaille à Fort McMurray mais pas s'il gagne sa vie dans une localité isolée comme Harbour Deep qui ne peut être rejointe que par hélicoptère durant les mois d'hiver? Qu'est-ce que ce genre de régime?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, le député n'est pas sans savoir que le groupe de travail pertinent a présenté à la fin de 1989 un rapport dans lequel il recommandait une zone unique dans tout le pays pour ce qui est des avantages fiscaux accordés aux habitants du Nord et des localités isolées.

À l'époque, le ministre des Finances a longuement consulté les intéressés dans tout le pays.

À la lumière des instances présentées au groupe de travail et au ministre par les diverses localités touchées, on en est venu à la conclusion que la seule façon équitable d'offrir ces avantages consistait à le faire dans une zone déterminée et non à les accorder à certaines localités et pas à d'autres. En effet, ce dernier système était tout à fait inéquitable. Il ne fonctionnait absolument pas.

À Terre-Neuve, ce serait la seule solution possible, mais la plupart des gens qui ont témoigné se sont opposés à ce système.

Ainsi, ces avantages ne seront pas offerts sur l'île de Terre-Neuve même. Cependant, les gens du Labrador en profiteront.

**M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte):** Monsieur le Président, mon collègue oublie de préciser que lorsque le ministre a créé la commission en question, il a déclaré que ses recommandations ne devraient avoir aucune incidence sur le budget du gouvernement fédéral.

Il ne nous dit pas que le gouvernement fédéral épargne 50 millions de dollars au détriment de certains des gens les plus pauvres et les plus isolés du pays.

Je vais donc à nouveau poser ma question et je voudrais que le ministre réponde dans une perspective d'équité fiscale: Sous prétexte qu'il est plus coûteux de vivre dans certaines régions, est-il juste d'accorder, d'une part, des avantages spéciaux à des gens qui vivent dans une région où le taux de chômage est peu élevé, comme Fort McMurray, et qui a un aéroport, un hôpital, des établissements d'enseignement, des liaisons aériennes régulières et des bureaux gouvernementaux, mais de refuser, d'autre part, d'offrir les mêmes avantages à des localités isolées qui ne peuvent être rejointes que par hélicoptère, où le taux de chômage est élevé et où aucun service n'est assuré?

Peut-on parler d'équité fiscale? Cinquante p. 100 de toutes les compressions à l'échelle nationale sont effectuées à Terre-Neuve et au Labrador. Dites-moi pourquoi.

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, les gens dont le député parle ne paient pas d'impôt. Lorsqu'une personne ne paie aucun impôt, elle ne peut profiter d'un avantage fiscal en vertu du régime. Il faut qu'elle ait un revenu imposable.

Le député hurle contre quelqu'un. Il n'écoute même pas la réponse. Il essaie à nouveau de nous en mettre plein la vue.

\* \* \*

#### L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

**M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt):** Monsieur le Président, je m'adresse au vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture.

À la réunion de Bruxelles dont il a parlé, la semaine dernière, il a promis d'établir des programmes, dans une troisième étape, soit des paiements en espèces et d'autres mesures de soutien du revenu puisque les négociations du GATT étaient suspendues.

Les syndicats des Prairies ont fait savoir que, dans leur seule région, le manque à gagner des céréaliculteurs serait de 1 milliard cette année. Cette estimation de la baisse de revenu agricole est-elle juste, selon le ministre?